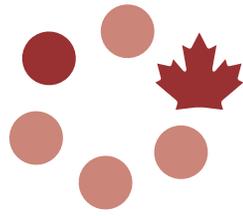


CNC



Conseil des normes
comptables

Plan stratégique 2022-2027

Synthèse des commentaires

Avril 2022



Table des matières

Introduction.....	3
Commentaires reçus	3
Principaux commentaires reçus et mesures que nous avons prises.....	4
Prochaines étapes.....	6
Contact	6

Introduction

Le plan stratégique expose les grands objectifs qui guideront le Conseil des normes comptables (CNC) dans l'exécution de son mandat visant à servir l'intérêt public pendant plusieurs années. Nous avons établi les objectifs stratégiques à la suite de consultations approfondies menées auprès des parties prenantes.

Pour élaborer notre projet de plan stratégique 2022-2027, nous avons tenu compte de l'évolution du contexte de l'information depuis la publication de notre dernier plan stratégique, notamment les besoins d'information croissants des parties prenantes, la demande accrue pour des informations présentées hors des états financiers et les changements touchant les technologies et l'environnement numérique. Nous avons également tenu compte de la situation actuelle et de la nécessité de demeurer souple face au changement.

Le projet de plan stratégique avait pour principal objectif d'accroître la pertinence de l'information financière et non financière communiquée et proposait trois stratégies :

- élaborer des normes comptables pertinentes et de grande qualité;
- faire preuve de leadership dans la présentation d'informations hors des états financiers traditionnels;
- accroître l'influence du CNC sur la scène internationale.

En mai 2021, nous avons publié notre projet de plan stratégique, dont la période de commentaires s'étendait jusqu'au 15 octobre 2021.

Commentaires reçus

Nous avons présenté le projet de plan stratégique aux parties prenantes par divers moyens de communication, dont des bulletins électroniques, notre site Web et différents médias sociaux. Pendant la période de commentaires, nous avons offert aux parties prenantes des occasions d'interagir avec nous et de nous faire part de leurs points de vue sur nos propositions. Nous avons tenu des tables rondes, discuté avec nos comités consultatifs et rencontré des groupes sectoriels. Nous avons également reçu sept réponses par écrit à notre projet de plan stratégique. Nous avons obtenu l'avis d'une grande diversité de parties prenantes, notamment de professionnels en exercice, de préparateurs d'états financiers, d'utilisateurs d'états financiers, d'autorités de réglementation et d'universitaires.

Principaux commentaires reçus et mesures que nous avons prises

Nous avons sollicité des commentaires sur tous les aspects de notre projet de plan stratégique et posé des questions précises sur les stratégies proposées. Les principaux commentaires que nous avons reçus et les mesures que nous avons prises sont résumés ci-dessous.

Énoncés de vision et de mission

Voici les énoncés de vision et de mission proposés dans le projet de plan stratégique.

Notre vision

Faire figure de leader mondial dans l'amélioration de la pertinence de l'information financière et non financière communiquée aux parties prenantes.

Notre mission

Servir l'intérêt public en élaborant des normes comptables et d'autres indications relatives à l'information qui favorisent la prise de décisions économiques éclairées.

Les parties prenantes ont généralement appuyé les énoncés de vision et de mission proposés. Elles étaient d'accord pour dire que le recours à l'information non financière devient de plus en plus important et pertinent. Toutefois, certains répondants ont indiqué que le fait de mentionner l'information financière et non financière dans l'énoncé de vision proposé pourrait donner l'impression que nous accordons la même importance à ces deux aspects dans la planification de notre rôle.

Pour donner suite à ces commentaires, nous avons modifié le libellé de notre énoncé de vision et précisé notre rôle à l'égard de l'information non financière.

Notre vision

*Être un leader mondial pour ce qui est d'accroître la pertinence de l'information financière **et de favoriser l'amélioration des informations non financières** communiquées aux parties prenantes.*

Les répondants n'ont pas exprimé de réserves à l'égard de notre énoncé de mission.

Normes comptables pertinentes et de grande qualité



Le projet de plan stratégique proposait une stratégie de base visant l'élaboration de normes comptables pertinentes et de grande qualité. Il s'agissait, entre autres, de revoir la Préface du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, d'explorer la possibilité de rendre les normes adaptables et de continuer à élaborer des normes comptables de grande qualité pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, les entreprises à capital fermé, les organismes sans but lucratif (OSBL) et les régimes de retraite.

Dans l'ensemble, les parties prenantes étaient favorables aux propositions. Certaines d'entre elles ont demandé au CNC comment il se proposait de réaliser les initiatives stratégiques visant à revoir la Préface du *Manuel* et à explorer la possibilité de rendre les normes adaptables selon les différentes catégories d'entités publiantes.

En réponse aux commentaires, nous avons ajouté des précisions, dans la version définitive du plan stratégique 2022-2027, concernant ces initiatives afin de mieux les décrire et de clarifier qu'elles visent les entités non cotées¹. La stratégie portant sur l'élaboration de normes comptables de grande qualité pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, les entreprises à capital fermé, les OSBL et les régimes de retraite demeure essentiellement inchangée dans la version définitive du plan stratégique 2022-2027.

Leadership dans la présentation d'informations hors des états financiers traditionnels



Dans le projet de plan stratégique, nous proposons une stratégie de base consistant à faire preuve de leadership dans la présentation d'informations hors des états financiers traditionnels. De façon générale, les parties prenantes ont appuyé cette proposition, bon nombre d'entre elles ayant observé une hausse de la demande d'informations en temps réel. Ces parties prenantes ont aussi mentionné que la demande d'informations non financières ne fera qu'augmenter au fil du temps. Comme pour l'énoncé de vision, les parties prenantes ont toutefois souligné l'importance de ne pas privilégier les travaux en matière d'information non financière aux dépens du maintien et de l'amélioration de notre mandat et de notre autorité à l'égard des états financiers traditionnels. D'autres ont mentionné avoir constaté que plusieurs normalisateurs s'intéressaient à l'information sur la durabilité. Il est donc primordial d'adopter une approche coordonnée pour éviter de faire le travail en double et s'assurer de répondre aux besoins de nos parties prenantes.

Compte tenu de ces commentaires, nous avons mis à jour la description de la stratégie afin qu'elle reflète mieux notre rôle à l'égard de ce domaine émergent, et l'avons renommée « Favoriser l'amélioration de la qualité de l'information au-delà des états financiers traditionnels ». Dans notre mise à jour de la stratégie, nous avons également tenu compte des nouveautés en matière d'information

¹ On entend par « entités non cotées » les entités autres que celles qui ont émis, ou sont sur le point d'émettre, des instruments de créance ou de capitaux propres qui sont, ou seront, en circulation et négociés sur un marché public (une bourse des valeurs nationale ou étrangère ou encore un marché hors bourse, y compris un marché local ou régional).

sur la durabilité et du rôle que nous aurons à jouer pour veiller à ce que le travail ne se fasse pas de manière cloisonnée. Il s'agira de voir, en collaboration avec les autres normalisateurs canadiens et internationaux, à élaborer ponctuellement des indications qui répondront aux besoins des parties prenantes canadiennes.

Influence sur la scène internationale



La dernière stratégie de base proposée vise à accroître notre influence sur la scène internationale. Les parties prenantes ont appuyé cette proposition, faisant observer qu'il est essentiel de demeurer au courant de ce qui se passe à l'échelle mondiale pour maintenir notre pertinence auprès des normalisateurs internationaux et s'assurer que le point de vue des Canadiens soit pris en compte. D'autres parties prenantes ont souligné l'importance de cette stratégie pour l'élaboration des normes comptables canadiennes, car nous pouvons tirer parti des travaux d'autres normalisateurs. Bien que les parties prenantes se soient montrées favorables à la stratégie proposée, certaines étaient d'avis qu'il y aurait lieu de décrire de manière plus précise ce que nous entendons changer par rapport à nos façons de faire actuelles.

Donnant suite à ces commentaires, nous avons révisé la description de la stratégie pour expliquer plus clairement notre intention de nous appuyer sur notre réputation à l'échelle mondiale et de mettre à profit ce succès pour faire croître notre influence sur le plan international en ce qui concerne non seulement les entreprises ayant une obligation d'information du public, mais également les entreprises à capital fermé, les OSBL et les régimes de retraite.

Prochaines étapes

Le CNC a publié la version définitive du [plan stratégique 2022-2027](#) le 31 mars 2022, et celui-ci est entré en vigueur le 1^{er} avril 2022.

Pour connaître le détail des activités que nous comptons mener durant la première année de notre plan stratégique, veuillez consulter notre [plan annuel 2022-2023](#). Nous mesurerons la réalisation de nos objectifs en définissant dans les plans annuels les activités qui y concourent, en faisant rapport annuellement sur notre performance à l'égard de ces activités et en effectuant régulièrement des évaluations de notre performance afin d'apprécier les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs énoncés dans notre plan stratégique.

Contact

Katharine Christopoulos, CPA, CA

Directrice, Normes comptables

416-204-3270

kchristopoulos@acsbcanada.ca

© 2022 Normes d'information financière et de certification,
Comptables professionnels agréés du Canada

Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

Pour toute question relative à cette autorisation, veuillez écrire à info@frascanada.ca.